

révoltes

8 Février 2009

« La jeunesse est la flamme de la révolution prolétarienne » (Karl Liebknecht)

POUR UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Site : revoltes-presse.fr

Pour défendre les statuts nationaux des personnels Pour défendre les droits des étudiants, il faut infliger une défaite politique à Sarkozy !

« Grève totale, reconductible et illimitée »

La mobilisation à l'Université, de même que les puissantes manifestations du 29 janvier se dressent contre toute la politique menée par Sarkozy contre la jeunesse et les salariés.

Le 22 janvier, la première coordination nationale des universités a appelé à une « *grève totale, reconductible et illimitée* », et elle a fixé les objectifs : le retrait du *décret sur le statut des enseignants-chercheurs*, et le retrait du projet de « *masterisation* » des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré

Pour la défense du statut des enseignants-chercheurs : retrait du Décret !

Ce décret Péresse brise le statut national des 57 000 enseignants-chercheurs et les met aux ordres des présidents d'université. Ces derniers pourront décider pour chaque enseignant-chercheur s'il a le droit de faire de la recherche, et dans quelle proportion de son service.

Ce décret est une des applications de loi de 2007 relative aux Libertés et aux Responsabilités des Universités (LRU) contre laquelle s'étaient battus les étudiants. Péresse le confirme : « *Le décret se situe dans la continuité de la loi sur l'autonomie* » et il « *est indispensable* » car « *L'autonomie ne va pas sans la gestion des personnels* »

Contre la « masterisation » de la formation des enseignements (1er et 2nd degrés) et la réforme de leur recrutement

Autre réforme : les enseignants du primaire et du secondaire seraient, dès 2009, recrutés à bac+ 5. Un étudiant devra donc financer une ou deux années d'étude de plus avant de pouvoir passer les concours. Lors de ces concours, l'oral deviendra l'essentiel. Il ressemblera à un véritable entretien d'embauche. S'il réussit, l'étudiant ira aussitôt enseigner à temps plein. S'il échoue, l'étudiant pourra, avec ce nouveau master, être recruté comme précaire par les chefs d'établissement ! Ensuite, cette embauche directe par les chefs d'établissement sera généralisée à tous les enseignants « titulaires ».

Cette réforme découle elle aussi directement de la LRU, tout comme le plan campus, la réforme des licences, le plan carrière, la réforme allocation des moyens des universités, le nouveau contrat des doctorants, le démantèlement des organismes de recherche...!

Parce que tout découle de la LRU, exigeons l'abrogation de la LRU !

Cette loi, organise la concurrence générale entre les universités. Elle soumet leur financement aux « résultats » exigés par le gouvernement, ainsi qu'au patronat. Et l'université autonome pourra « *choisir ses étudiants* », comme l'a involontairement avoué Sarkozy.

Elle permettra de réduire les moyens (financiers et en personnels) de la majorité des universités, d'obtenir plus de docilité de la part des personnels, de briser les diplômes nationaux.

Nombre d'Assemblées générales votent pour l'abrogation de la LRU. Mais les dirigeants des syndicats des personnels, ceux de l'Unef ne veulent pas porter cette exigence. C'est pourtant une question décisive. Car tout découle de la LRU. Fillon en mai 2007 avait qualifié cette réforme de « *peut-être la plus importante de la législation* ». L'importance de la LRU impose d'exiger son abrogation immédiate.

Contre la précarisation de chercheurs et le démantèlement des organismes de recherche et du CNRS

C'est la même volonté de généraliser la concurrence (entre les étudiants, entre les personnels, entre les laboratoires) au profit du patronat qui pousse Sarkozy et Pécresse à la création de pôles de compétitivité, à démanteler les organismes publics de recherche (CNRS, INSERM...), de plus en plus soumis à l'agence nationale de la recherche (ANR). Il en résulte la dislocation du statut des chercheurs, alors que se développent les contrats de plus en plus précaires (notamment avec le futur contrat doctoral unique).

Une offensive générale contre l'enseignement public

L'offensive De Sarkozy à l'Université n'est qu'une partie de l'offensive générale menée contre l'enseignement public. Il veut rendre autonomes les établissements scolaires, briser les statuts nationaux de tous les personnels, en finir avec le caractère national du baccalauréat transformé en un diplôme à la carte. Plus de 23 000 postes ont été détruits en deux ans, et Sarkozy veut en fermer 80 000 en 5 ans.

Pour l'université, Pécresse annonce: « *Nous ne renouvelerons pas un départ sur six* » mais considère que l'Université ne doit pas se plaindre car pour les autres ministères, ce sera « *un poste sur deux* » !

Au lieu de demander à Sarkozy de « bonnes » réformes, les organisations syndicales doivent exiger le rétablissement de tous les postes supprimés (et pas seulement l'arrêt des suppressions)

Assez de négociation ! Assez de concertation !

L'expérience des combats antérieurs (CPE, LRU...) montre que seul un mot d'ordre clair, et l'unité réalisée autour d'un mot d'ordre clair, avec l'unité des syndicats, permet de gagner un combat. Mais l'expérience montre aussi que, en acceptant de négocier les réformes, les dirigeants syndicaux permettent au gouvernement de faire passer ses projets.

Or, les syndicats ne cessent de demander plus de négociations. Ces négociations doivent cesser !

Pour de véritables comités de grève et coordinations nationales

Les syndicats doivent être au service des enseignants, des étudiants. On ne peut accepter qu'ils puissent négocier contre la volonté des assemblées générales, et ne reprennent pas les revendications des AG

Ils doivent respecter les décisions des AG et des coordinations.

Encore celles-ci doivent être irréprochables dans leur fonctionnement : élection des délégués à tous les niveaux, mandatés et révocables, votes sur la composition des tribunes et sur l'ordre du jour; prise en compte de toutes les motions présentées.

Sur cette base, il est nécessaire d'exiger :

-retrait du projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs

-retrait du projet visant la formation et le recrutement des enseignants (premier et second degré)

-retrait de toutes les réformes Sarkozy-Pécresse qui organisent la casse de l'Université et des organismes de recherche publique (cnrs, inserm...) !

Comme ces réformes concernent toute l'éducation nationale, la responsabilité de l'ensemble des syndicats, et en premier chef la FSU (fédération des syndicats Snesup, Snes, Snuipp...) est de se prononcer pour le retrait inconditionnel de ces projets et d'en refuser toute négociation: **Assez de négociations !**